

Rapport moral

Assemblée Générale GCS MRSI – 30/05/2024

L'année 2023 a été placée pour la MRSI sous le sceau du renouvellement de son Projet de Santé et sillonnée par plusieurs enjeux d'évolution pour ses équipes.

Sans réserve, équipes de terrain et encadrement, ainsi qu'équipes support, se sont inscrits comme toujours dans la continuité au regard de la qualité du travail réalisé pour que la MRSI reste porteuse de ses dispositifs historiques emblématiques et de ceux issus de sa dernière mutation depuis près de 6 ans. Entre autres, le DAC de l'Isère né en 2022 s'est ancré dans les territoires avec ses 4 antennes, dont la dernière-née à Bourgoin-Jallieu. Les dispositifs dédiés à l'enfance vont se renforcer, notamment avec l'extension prochaine du périmètre d'action en termes d'âge pour la plateforme dédiée aux troubles du neurodéveloppement, marque de reconnaissance de la qualité de son service rendu par l'ARS AURA.

Le Projet de Santé s'appuie aujourd'hui sur nos valeurs et postures historiques : approche individualisée et intégrative des parcours de santé ; décloisonnement, interprofessionnalité et coopération en santé ; ressource en santé pour les territoires et leurs acteurs ; impartialité et neutralité dans les missions ; adaptabilité, créativité, et innovation dans les actions. Il a pour axes principaux la consolidation de l'action du DAC de l'Isère et de ses équipes en renforçant son inscription dans les territoires, la préparation de l'éventuelle évolution des missions des dispositifs spécifiques (APIC, RESIC, Soins palliatifs...), la valorisation de l'ETP dans la construction des parcours de santé et l'accessibilité à l'ETP en proximité et auprès des publics éloignés du soin, mais également l'évolution de la politique salariale et des conditions de travail, la diversification des outils internes d'accompagnement des salariés, le développement de la formation des équipes et d'une démarche qualité au service des projets et de l'activité. La poursuite de la réorganisation et de l'accompagnement de l'ensemble des équipes pour une adaptation concrète au regard de la charge de travail, dans le respect de chaque personne et de sa qualité de vie au travail, est ainsi restée à l'ordre du jour, alors que la MRSI reste confrontée au fréquent renouvellement de ses personnels.

L'offre en santé en Isère est en souffrance, comme partout en France. Les constats des équipes sur le terrain sont le reflet de la constante dégradation de cette offre, aggravant la complexité des situations à prendre en charge : difficulté d'accès à un médecin traitant, manque de ressources en psychiatrie, manque de personnels dans les services d'aide à la personne, intrication de problématiques sanitaires et sociales sévères, parmi les plus significatifs. Le déploiement très dynamique des CPTS en Isère et l'avènement prochain du Service Public

Départementale de l'Autonomie ne permettront de répondre qu'en partie à ces enjeux, incitant d'autant plus tous les acteurs en santé de notre département à s'engager dans le processus de coordination territoriale, dont un des premiers-nés est le PTSM, que la MRSI coordonne sous l'égide de la Commission Spécifique en Santé Mentale (CSSM) de l'Isère depuis plus de 3 ans.

Certains de nos dispositifs sont en évolution ou avec un avenir structurel non encore clairement identifié avec l'ARS. Le dispositif APIC est invité à penser son action en articulation avec les autres dispositifs infrarégionaux thématiques SEP, pour une meilleure lisibilité régionale en matière d'accompagnement psychologique dans le cadre des maladies neuro-évolutives rares. La régionalisation des réseaux de périnatalité, évoquée par l'ARS en 2022, trouve une issue avec le regroupement demandé du réseau Naitre et Devenir et du réseau RPAI. Les personnels du DAC avec une expertise en soins palliatifs œuvrant dans le Sud-Isère, dans le cadre national de développement des soins palliatifs lancé par l'État en 2022, vont être sanctuarisés au sein d'un dispositif propre organisé comme une équipe mobile de soins palliatifs à domicile. Enfin, le cahier des charges des dispositifs départementaux DYS reste en travail.

Nos dynamiques partenariales se poursuivent et s'étoffent en termes d'activité. Le dispositif dédié à la précarité, pour une « *amélioration des parcours de santé des personnes en situation de précarité et de renoncement aux soins suivis par les travailleurs sociaux du Département de l'Isère* », réponse à un appel d'offre de ce dernier, est en passe d'être reconduit pour 2 ans. Il en est de même avec le dispositif Diogène Incurie pour « *permettre aux personnes en situation d'incurie à domicile de réintégrer un parcours de santé* », en réponse à un appel d'offre de l'ARS, en progression constante en termes d'activité.

Les dynamiques d'animation et de ressources en santé territoriales représentent l'une des spécificités de la MRSI, destinées à faciliter la coopération interprofessionnelle et inter-institutionnelle, ainsi que la transmission d'outils, d'informations, et de connaissances au service des parcours de santé et du décloisonnement intersectoriel. Pour les plus représentatives, il s'agit de la participation aux filières gérontologiques, notamment sur le territoire de Vienne, et aux conseils d'administration des CPTS, la participation au Conseil Territorial de Santé de l'Isère, le soutien au déploiement des coordinations territoriales en santé, le terrain de stage pour les professionnels de santé en formation, ou encore l'intervention lors de formations spécifiques ou universitaires des professionnels de santé.

Divers enjeux à l'échelle nationale influenceront certains modes opératoires des dispositifs portés par la MRSI, dont la loi pour le grand âge. La place de la MRSI dans les instances représentatives des dispositifs dédiés à la coordination des parcours de santé en AURA (FACS-AURA) et en France (FACS), et des divers personnels des

équipes dans des instances thématiques régionales et nationales, restent une garantie d'une adaptation anticipée et concrète à ces enjeux, en préservant valeurs et engagement.

La gouvernance de la MRSI remercie à nouveau toutes les équipes de terrain et au sein des services supports, ainsi que l'encadrement et la direction, pour avoir permis de mettre en œuvre avec qualité et efficacité en 2023, l'ensemble des activités de la MRSI qui en font un acteur en santé unique et indispensable en Isère.

Gérard MICK, Administrateur Général

